

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2023/061

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....  
**EXTRAIT**

**Du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
-----

**Arrondissement de  
BESANCON**

**Canton de Besançon 1**

**Nota – le Maire certifie que  
la convocation a été faite le  
13/09/2023 et que le nombre  
des membres en exercice est  
de dix neuf.**

Séance du 18/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Présents :

Mmes GILLET, DELESSARD, DUBOIS, BORRINI,  
PRALON, SANDER, LECLERC, TANNIERES ;  
MM. BOURGEOIS, MOUTON, HENRIOT, COUDRY,  
DUMORTIER, HOUSSIN, PONS.

Absents excusés : Jean-Louis BAULIEU donne pouvoir à Emile BOURGEOIS, Damien LAPOUGE donne pouvoir à Thomas HOUSSIN, Jean-Pierre LORY donne pouvoir à Patrice MOUTON, Geneviève SIMON BOUVRET donne pouvoir à Françoise GILLET.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES VESTIAIRES DU GYMNASE, DES  
ECLAIRAGES LED ET DES TERRAINS DE TENNIS,**

***Rapporteur : Patrice MOUTON***

Pour financer les travaux des vestiaires du gymnase, des éclairages Led et des terrains de tennis, il est envisagé de recourir à un emprunt.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été réalisée pour souscrire un contrat de prêt de 500 000 €. Plusieurs offres ont été reçues dont les caractéristiques sont les suivantes :

**- Le Crédit Agricole**

Pour un emprunt de 500 000 € sur 15 ans.

Taux : 4.02 % Echéances constantes : 11137.39 € par trimestre. Coût total : 668 243.39 €

Intérêts : 168 243.39 €; Nombre d'échéances trimestrielles : 60 (15 ans)

Frais de dossier : 250 €

Pour un emprunt de 500 000 € sur 20 ans.

Taux : 4.10 % Echéances constantes : 9 189.10 € : trimestres. Coût total : 735 127.82 €

Publié le 26 septembre 2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID : 025-212502587-20230918-2023064-DE

Berger  
Levrault

Intérêts : 235 127.82 €; Nombre d'échéances trimestrielles : 80 (20 ans)

Frais de dossier : 250 €

#### **- La Banque populaire**

Pour un emprunt de 500 000 € sur 15 ans.

Taux : 4.14 % Echéances constantes : 11 228.63 € par trimestre. Coût total : 673 717.80 €

Intérêts : 173 717.80 €; Nombre d'échéances trimestrielles : 60 (15 ans)

Frais de dossier : 600 €

Pour un emprunt de 500 000 € sur 20 ans.

Taux : 4.22 % Echéances constantes : 9 285.21 € par trimestres. Coût total : 742 816.80 €

Intérêts : 242 816.80 €; Nombre d'échéances trimestrielles : 80 (20 ans)

Frais de dossier : 600

#### **- La caisse d'épargne**

Pour un emprunt de 500 000 € sur 15 ans.

Taux : 4.56 % Echéances constantes : 11 551.34 € par trimestre. Coût total : 693 080.40 €

Intérêts : 193 080.40 €; Nombre d'échéances trimestrielles : 60 (15 ans)

Frais de dossier : 0.10 du premier déblocage de fonds

Pour un emprunt de 500 000 € sur 20 ans.

Taux : 4.62 % Echéances constantes : 9 609.55 € par trimestre. Coût total : 768 764.00 €

Intérêts : 268 764.00 Nombre d'échéances trimestrielles : 80 (20 ans)

Frais de dossier : 0.10 du premier déblocage de fonds

Il est proposé au Conseil Municipal de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt d'un montant de 500 000 € sur 15 ans dont les caractéristiques sont décrites ci-dessus.

*Après avoir pris connaissance des différentes offres, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,*

- *Décide de contracter un emprunt de 500 000 € sur 15 ans, auprès du crédit Agricole aux conditions susmentionnées,*
- *Donne pouvoir au Maire, ou son représentant, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place de cet emprunt*

**Fait et délibéré, le 18 septembre 2023**

**Le Maire,**

**Émile BOURGEOIS.**

